DEVANT DES PARLEMENTAIRES ET LE FCE :

Le ministre des Finances interpelle les privés

Le ministre des Finances a estimé, hier, que «la dépense publique, c'est très bien» mais qu'il faut l'accompagner par de «l'efficience», appelant les opérateurs économiques essentiellement privés à «générer des profits économiques au lieu de profiter de la commande publique, des avantages fiscaux». Le Parti des travailleurs (PT) dénonce «l'institutionnalisation des lobbies» que traduit, selon cette formation, l'organisation hier d'une journée parlementaire par l'APN en collaboration avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Photo : DR

L'Algérie a réalisé, durant la période 2000-2015, un taux d'investissement parmi les plus élevés dans la région méditerranéenne.

Cherif Bennaceur – Alger (Le Soir) – Discours assez mesuré, assez réservé que le nouveau ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a tenu hier, à la Résidence El Mithak. Intervenant à l'occasion de la journée parlementaire, consacrée à «l'investissement en Algérie : défis et perspectives», organisée par l'Assemblée populaire nationale, en collaboration avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE), le ministre des Finances a exprimé un satisfecit quant à la politique menée durant les quinze dernières années. Faisant fi des «lectures, interprétations et analyses» faites, Abderrahmane Benkhalfa indiquera que l'Algérie a réalisé, durant la période 2000-2015, un taux d'investissement parmi les plus élevés dans la région méditerranéenne. De même, la croissance du PIB (Produit intérieur brut) a augmenté de 30% durant la même période, ce qu'il considérera comme un fait indiscutable. Des résultats dus, assurera le ministre des Finances, à «la bonne gouvernance, la gouvernance prospectiviste, prudente et vigilante» conduite sous le président de la République et qui a permis, relève-t-il, de prémunir le pays contre la crise. Pour autant, Abderrahmane Benkhalfa concédera que cette croissance, dans le BTPH et les services, a été essentiellement tirée par «la dépense publique», le budget. D'où la nécessité de passer «progressivement» du financement budgétaire au financement par le marché, observe l'invité de l'APN. La dépense publique, «c'est très bien», dira-t-il, mais il appellera à en faire «le levain», à développer une «alliance» entre la sphère financière et la sphère réelle. Or, il s'agit de «mettre le sel de l'efficience» dans la dépense publique, à réguler la politique sociale, observe-t-il, en indiquant qu'il y «travaille» dans le cadre de l'élaboration des lois de finances dont celle complémentaire, même s'il se refusera à toute annonce. Ce faisant, Abderrahmane Benkhalfa notera que 70% de la commande publique a bénéficié aux entreprises privées durant la même période. Or, dans le but de développer une «croissance portée par l'efficience», le ministre des Finances invitera les opérateurs à «générer le maximum» de profits économiques, de marges au lieu de «profiter» de la commande publique, des avantages et autres excipients fiscaux.

Haddad développe un discours assez critique

Une invite au rapprochement à laquelle le président du FCE, Ali Haddad, ne sera pas réfractaire, affirmant devant les parlementaires «la détermination» de son association à «contribuer à l'instauration dans notre pays d'un climat apaisé pour bâtir une confiance entre tous les acteurs de la vie économique et sociale, pour asseoir une relation empreinte de respect et d'écoute de l'autre», à l'impulsion d'une «approche globale du partenariat pouvoirs publics - représentation nationale – entreprises, une approche qui aurait pour fondement l'idée selon laquelle l'entreprise serait au centre des politiques publiques». Une approche que la mise en place d'un comité APN – FCE, un espace de concertation et de discussion sur les questions législatives liées à l'entrepreneuriat et l'économie selon les explications du vice-président du Forum, Brahim Benabdesslem, devrait justement consolider. Pourtant, le président du FCE sera assez critique vis-à-vis de la politique économique menée, considérant certes «indéniable que l'Algérie a accompli beaucoup de progrès ces dernières années, en matière d'encouragement de l'entrepreneuriat, de création d'entreprises, d'investissement et de création d'emploi» mais qu' «il reste cependant beaucoup à faire pour que soient créées les conditions qui permettront à l'entreprise de prendre véritablement le relais du développement par l'investissement, afin que le processus de croissance s'inscrive dans la durée et que notre pays puisse enfin sortir de la dépendance externe». Pour le président du FCE, «quels que soient les progrès que nous avons réalisés jusque-là, ils restent en effet insuffisants car, dans notre pays, l'investissement est contrecarré par les conditions draconiennes du financement, par l'accès au foncier industriel, en plus de toutes les entraves de toutes sortes liées à l'environnement institutionnel dans lequel évolue l'entreprise algérienne». Comme Ali Haddad objectera que «notre pays, malgré tous les efforts d'organisation qu'il a entrepris, n'a pas encore réussi à édifier un appareil de production puissant, apte à produire suffisamment de croissance et à s'insérer de façon réussie dans l'économie mondiale». Or, «il est temps, il est même urgent pour notre pays d'accélérer les réformes, d'encourager la réforme de l'administration, de mobiliser toutes nos ressources pour mener les transformations de structures indispensables et résoudre les contraintes innombrables qui entravent l'entrepreneuriat, qui limitent l'investissement, qui bloquent la créativité des Algériens», assure le président du FCE. Un diagnostic et un plaidoyer assez convergents avec l'analyse que le président du groupe Cevital, Issad Rebrab, développera lors de ses prestations médiatiques, appelant à libérer l'initiative, à agir. Cela même si les pouvoirs publics manquent d'être réactifs vis-à-vis des projets de son groupe, le patron de Cevital indiquant notamment que le ministère de l'Industrie et des Mines n'a pas encore répondu à un dossier transmis voilà plus de six mois.

Le PT dénonce «une dérive»

Ce faisant, et au-delà des constats et propositions formulées par plusieurs dirigeants du FCE, la rencontre d'hier a été marquée par une certaine inanité des interventions de députés, à l'exception de celles de députés du Parti des travailleurs (PT).

Ainsi, le député Ramdane Taâzibt s'interrogera sur l'existence réelle chez les opérateurs privés, en excluant le patron de Cevital, d'une contrepartie en termes de création de richesses et d'emplois. Voire, ce parlementaire dénoncera à maintes reprises «l'institutionnalisation des lobbies» que traduit l'organisation de cette journée parlementaire, estimant contradictoire le fait que la rencontre soit organisée et par l'APN et par le Forum des chefs d'entreprises. Une «dérive», «une atteinte à la démocratie» selon Ramdane Taâzibt qui considère que les parlementaires doivent légiférer en toute «conscience» sans avoir à subir des interférences, des pressions de l'oligarchie, des «groupes d'intérêts».

C. B.

ABDELOUAHAB RAHIM, PATRON DU GROUPE ARCOFINA :

«La règle 51/49% ne doit pas être contestée»

Abdelouahab Rahim, patron de la Holding Arcofina, a défendu bec et ongles la règle 51/49% régissant les investissements étrangers en Algérie. Pour le président de l'Union nationale des investisseurs (UNI), cette clause du code des investissements existe bel et bien dans plusieurs pays et sans qu'elle soit contestée.

Salah Benreguia- Alger (Le Soir) - «Mon avis sur cette question est tranché : ceux qui tentent d'expertiser de toutes sortes que cette règle bloque l'investissement ont vu faux. Si on prend cette règle comme bouc émissaire, c'est de la malhonnêteté politique» a déclaré, hier, Abdelouahab Rahim, lors de son passage au forum de *Liberté*. Ce dernier, qui qualifie cette clause de «mesure souveraineté», soutient que «les Algériens doivent être associés dans le développement économique du pays». «Faire annuler cette règle met en danger la société», ajoute-t-il plus loin. Cet homme d'affaires qui s'est spécialisé, depuis quelques années, dans les services et la grande distribution a, toutefois, précisé que relancer l'économie et sortir l'Algérie de la spirale rentière passe par l'élaboration d'une vraie politique économique qui est tributaire d'«une stabilité juridique». Le conférencier, qui qualifie de «bonne vision intellectuelle» la volonté de l'Algérie d'investir dans les marchés africains, doute cependant de la réussite d'une telle démarche, et ce en l'absence, ici en Algérie, d'un marché productif aux normes internationales. «Vouloir investir dans le marché africain est une bonne vision intellectuelle, mais la question qu'on devrait se poser est de savoir si on a les produits à exporter. Car le marché africain est devenu mûr et exigeant», a-t-il affirmé. L'autre sujet évoqué par Abdelouahab Rahim a trait au développement de son groupe. Là, M. Rahim a annoncé que le projet de montage de véhicules avec le constructeur chinois FAW est annulé, et ce, pour «la non-rentabilité du projet». «Le projet d'une usine de montage de véhicules du constructeur chinois FAW est annulé conjointement par les deux parties, faute de rentabilité» a-t-il expliqué. Et d'indiquer, par ailleurs, que le projet de la grande distribution lancé il y a trois ans via Ardis à Alger a donné ses fruits. D'ailleurs, il compte se lancer dans plusieurs autres wilayas. «Trois ans après le lancement d'Ardis, on peut dire que c'est une réussite d'autant qu'on l'a réalisé totalement avec des jeunes Algériens», s'est-il enorgueilli. Appelé à donner plus d'explication sur son éventuelle reprise du club JSK, M. Rahim n'a ni confirmé ni infirmé cette information qui a circulé ces derniers jours. «C'est vrai qu'on a rencontré M. Hannachi qui m'a dit qu'il compte quitter la JSK mais sans la laisser entre les mains de n'importe qui. Il m'a proposé la reprise de la JSK, d'autant que je suis, à ses yeux, un homme sérieux. Et moi, je lui ai demandé de me ramener tout le dossier nécessaire. Dès que l'étude du dossier sera faite, on rendra notre réponse. Voilà donc où nous en sommes avec M. Hannachi.»

Photo : Newpress.

Abdelouahab Rahim.

S. B.